

FONDS d'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES

Comité conjoint CTF-SCF.17/3
23 mai 2017

Réunion conjointe des Comités du CTF et du SCF
Washington, DC
7 juin 2017

Point 3 de l'ordre du jour

Plan d'activité et budget des CIF pour l'exercice 18 (RÉSUMÉ)

DECISION PROPOSEE

La réunion conjointe des Comités du CTF et du SCF a examiné et approuve :

- i. le Plan d'activité et le budget administratif figurant dans le document intitulé *Plan d'activité et budget des CIF pour l'exercice 18* (Comité conjoint CTF-SCF.17/3) ;
- ii. l'engagement et le transfert par l'administrateur du fonds fiduciaire des montants indiqués dans le document précité et présentés plus en détail dans les tableaux 6 et 9 de l'annexe 1 à l'Unité administrative des CIF, à l'Administrateur et aux BMD respectivement, tirés des liquidités détenues par le FTP et le SCF et répartis comme suit :
 - 21 813 495 dollars pour les services administratifs ;
 - 1 160 000 dollars pour l'apprentissage et le partage des connaissances.

Les Comités accueillent favorablement le plan d'activité et notent que la proposition de budget des CIF pour l'exercice 18 prévoit des ressources administratives pour le programme de travail prévu de l'ensemble des services administratifs des CIF : l'Administrateur, en tant que gestionnaire des actifs financiers des CIF ; l'Unité administrative, en tant que coordinateur central du partenariat des CIF ; les cinq Banques multilatérales de développement (BMD), en tant que partenaires de mise en œuvre.

1. Contexte stratégique

1. En leur qualité d'intervenants de premier plan au sein de l'architecture du financement de l'action climatique, les Fonds d'investissement climatiques (CIF) ont mobilisé et fourni des ressources financières considérables aux pays en développement afin d'appuyer les investissements à fort impact en faveur de la promotion des énergies renouvelables, de la maîtrise de l'énergie, des transports respectueux de l'environnement, de la résilience climatique et de la gestion durable des forêts. En s'inspirant de leur modèle d'activité axé sur l'approche-programmes à l'échelon des pays, les CIF continuent d'appuyer la planification et les investissements qui bénéficient d'une approche multipartite cohérente et de l'expérience des banques multilatérales de développement (BMD)¹.
2. Le Plan d'activité et le budget des CIF pour l'exercice 18² appuieront les services et les activités des partenariats des CIF, lesquels englobent l'Unité administrative des CIF, la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque interaméricaine de développement, la Société financière internationale (IFC) et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) en sa qualité d'administrateur et d'entité d'exécution des CIF. Le plan d'activité des CIF pour l'exercice 18 reflète le degré de maturité atteint par ces derniers (ils entament leur dixième année d'opérations) et vise à soutenir l'exécution du mandat des CIF en tant que laboratoire d'apprentissage et d'échange des connaissances tout en accordant une plus grande importance à la production et au partage des résultats.

2. Retour sur l'exercice 17

Points saillants de l'exercice 17 :

- CTF 2.0 : En collaboration étroite avec les BMD et l'Administrateur et en consultation avec les membres du Comité des Fonds fiduciaires du Fonds pour les technologies propres (CTF), les CIF ont réalisé une analyse stratégique ayant pour objet d'étudier la meilleure manière d'exploiter la puissance financière et opérationnelle du CTF et son expérience ainsi que le modèle unique d'activité « collectif des BMD ».
- Début d'une analyse visant à évaluer la faisabilité de modèles de financement de rechange pour le FIP.
- Approfondissement de l'intégration de la thématique du genre grâce à l'approbation de la phase 2 du Plan d'action des CIF sur la parité des sexes 2017-2020, qui définit une approche ambitieuse de promotion d'interventions débouchant sur des transformations

¹ Les BMD partenaires des CIF sont la Banque africaine de développement (BAfD), la Banque asiatique de développement (BASD), la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), la Banque interaméricaine de développement (BID) et le Groupe de la Banque mondiale, notamment la Société financière internationale (IFC).

² L'exercice débute le 1^{er} juillet de chaque année et se termine le 30 juin de l'année suivante ; il correspond à celui en vigueur à la Banque mondiale.

en matière d'égalité des sexes par le biais d'investissements au titre des CIF et d'opérations de suivi des impacts.

- Promotion de la participation des parties prenantes à la mise en place d'un réseau consultatif (Stakeholder Advisory Network – SAN) lors de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatique (COP22) tenue à Marrakech en 2016.
- Mise en œuvre active par les BMD et l'Unité administrative des CIF du programme pour l'acquisition et le partage du savoir au cours de l'exercice 17.
- Amélioration anticipée des modalités de suivi et d'établissement de rapports grâce à la mise en œuvre des changements recommandés à ce propos lors des examens récents du Programme pilote pour la résilience climatique (PPCR) et du Programme d'investissement pour la forêt (FIP). Les cadres de résultats du PPCR et du FIP ont fait l'objet d'examens approfondis au cours de l'exercice 17.
- Conclusion des premières phases de l'espace de collaboration pour les Fonds d'intermédiation financière (FIF) — la plate-forme Web pour une gestion plus efficace et plus éclairée du programme des CIF. Il s'agissait d'un des projets d'amélioration de l'automatisation poursuivis au cours de l'exercice 17.

3. Prochaines étapes – exercice 18

3. Les domaines d'intervention définis pour l'exercice 18 sont parfaitement en phase avec la structure thématique des CIF ; on continue de mettre l'accent sur la gestion stratégique, l'examen de nouvelles modalités de financement, l'intégration de la thématique du genre, la participation des parties prenantes, l'harmonisation des systèmes d'évaluation et d'apprentissage, de gestion des connaissances et de notification des résultats, et la gestion des risques. La planification stratégique mettra l'accent sur les enjeux suivants :

- *Gestion stratégique du programme* : gestion d'un portefeuille en voie de parvenir à maturité, mise en œuvre de la stratégie de gestion du portefeuille de projets, communication des résultats.
- *Examen des modalités de financement* : par le biais du CTF 2.0 ; analyses supplémentaires dans le cadre du FIP ; renforcement de la collaboration avec d'autres partenaires du financement climatique en vue de mobiliser les ressources requises pour le PPCR.
- *Mise en œuvre du Plan d'action des CIF sur la parité des sexes* : ouvrir la voie à une vision plus claire et à une plus grande transparence quant aux intentions des CIF relativement à l'application des principes de base de l'inclusion – des mises à jour supplémentaires seront présentées à l'occasion de la réunion conjointe consacrée au plan sur la parité des sexes.
- *Positionnement stratégique sur le partage des connaissances et l'apprentissage* : réalisation d'un plan énergique sur le partage des connaissances et l'apprentissage – mise en œuvre du plan d'activité sur l'évaluation et l'apprentissage (E&L) ; promotion de l'initiative grâce à d'autres produits d'apprentissage stratégiquement choisis.

- *Accent mis sur les personnes, les résultats et les histoires de cas* : plus de descriptions des impacts des CIF ; analyse des résultats fondée sur six études de cas pour illustrer les leçons apprises et les résultats pertinents au plan opérationnel, et pour offrir des occasions d'apprentissage à la collectivité des CIF et à d'autres parties prenantes. Bilans du PPCR et du FIP dont les résultats seront communiqués à la réunion conjointe aux fins de prise d'une décision.
- *Les CIF ont 10 ans*: Réflexion sur ce que les CIF ont accompli et appris. Cet exercice fournira des informations utiles aux débats stratégiques sur l'avenir des CIF et au débat plus large sur la complémentarité.

4. Analyse du budget des CIF

4. Compte tenu des objectifs établis pour les domaines d'intervention stratégiques du partenariat des CIF, la proposition de budget pour l'exercice 18 s'élève à 22,97 millions de dollars, répartis comme suit : 21,81 millions pour les services administratifs et 1,16 million de dollars pour l'apprentissage et le partage des connaissances. Aucune nouvelle allocation n'est prévue pour soutenir les programmes nationaux ou les initiatives spéciales. En juin 2016, la réunion conjointe des Comités du CTF et du SCF a approuvé un budget de 23,8 millions de dollars pour couvrir les dépenses estimées de ces catégories budgétaires pour l'exercice 17. Les besoins au titre du budget de l'exercice 17 seront légèrement inférieurs, totalisant 23,3 millions de dollars.

Une analyse plus approfondie du budget nous a donné l'occasion d'examiner les raisons pour lesquelles ce dernier n'affiche pas une baisse conforme à l'état de maturité des CIF :

- Recouvrement des coûts non salariaux du personnel de la Banque mondiale : La BIRD révisé sa structure de recouvrement des coûts pour les fonds fiduciaires, et compte faire passer de 50 à 70 % la proportion des coûts non salariaux du personnel recouverts au cours de l'exercice 18.
- CTF 2.0 : L'analyse des modalités de financement du CTF, qui s'appuie sur le dialogue interne entretenu par les équipes des BMD, l'Unité administrative des CIF, l'Administrateur et les services pertinents de la Banque mondiale et des BMD, a une incidence sur les services administratifs.
- Coûts de gestion d'un portefeuille en voie de parvenir à maturité : Gestion active du portefeuille et établissement des rapports, y compris les diverses dimensions de la gestion du risque, des résultats et des enseignements tirés de l'expérience.
- Importance accordée aux connaissances : Nous en savons désormais suffisamment pour tirer les enseignements pertinents — qualitatifs et quantitatifs — de la gestion du portefeuille. Le programme d'enrichissement des connaissances prévu pour l'exercice 18 y contribuera, moyennant des coûts plus élevés.

A. Services administratifs:

5. Le budget des Services administratifs finance une portion non négligeable du plan de travail des CIF, couvrant les sept domaines cibles suivants :
 1. élaboration de politiques, collaboration avec les comités/sous-comités des fonds fiduciaires, et gestion des relations ;
 2. élaboration, mise à jour et révision du plan d'investissement ;
 3. préparation et approbation des financements des programmes et projets par les CIF ;
 4. activités de gestion des connaissances et de communication ;
 5. suivi et évaluation, notamment en ce qui a trait à la participation des parties prenantes ;
 6. intégration de la parité des sexes ;
 7. gestion des ressources et des risques.

B. Apprentissage et échange des connaissances

6. La catégorie budgétaire ayant trait à l'apprentissage et à l'échange des connaissances a été élargie au cours de l'exercice 16 pour inclure le Forum de partenariat des CIF, les réunions des pays pilotes (tenues tous les 18 mois environ), les principaux produits de savoir — en particulier la promotion des connaissances à l'échelle des CIF —, et les événements d'apprentissage externes liés à des réunions importantes telles que la Conférence des Parties ou les réunions annuelles des BMD. L'objectif consiste à accroître la visibilité des réalisations des CIF et des enseignements tirés.
7. Les activités approuvées au titre de cette catégorie budgétaire pour l'exercice 17 comprennent les réunions des pays pilotes du SREP, du CTF et du PPCR, une étude sur la maîtrise de l'énergie, des voyages d'études des mini-réseaux, et des événements internationaux comme les réunions annuelles des BMD et la COP22 au Maroc. Tout en préservant les transferts d'acquis entre les programmes, il a été convenu que la tenue de réunions distinctes pour les pays pilotes du CTF et du SREP serait plus efficace. Le PPCR a aussi envisagé de promouvoir des échanges régionaux de moindre envergure pour mettre l'accent sur l'apprentissage Sud-Sud. Les réunions des pays pilotes du CTF et du PPCR auront lieu au cours de l'exercice 18, mais **les événements et initiatives énumérés ci-après ont eu lieu au cours de l'exercice 17.**

Au cours de l'exercice 18, les activités proposées mettront notamment l'accent sur l'échange de connaissances, des études de cas mettant en lumière les enseignements tirés de l'expérience, des événements d'apprentissage thématiques, les réunions des pays pilotes du FIP et d'autres activités visant à souligner les 10 premières années d'activité des CIF, y compris la participation à des réunions internationales et d'autres événements.

C. Budget des programmes nationaux

8. Le budget pluriannuel des programmes nationaux est utilisé par les BMD pour soutenir cinq grandes catégories d'activités dans les pays pilotes des CIF : 1) appui aux missions de

préparation des plans d'investissement ; 2) examens par les parties prenantes ; 3) parité des sexes ; 4) suivi et présentation de rapports ; 5) gestion des connaissances ; 6) mises à jour de plans d'investissement.

9. On estime que le montant utilisé par les BMD au cours de l'exercice 17 en vertu du budget pluriannuel des programmes nationaux s'établira à 2,8 millions de dollars. Une analyse des financements approuvés pour cette catégorie budgétaire de l'exercice 09 à l'exercice 17 donne à conclure qu'à la fin de l'exercice 17, le solde disponible pour répondre aux demandes estimées de financements pour l'exercice 18 s'établira à 6,6 millions de dollars. En conséquence, il n'y aura pas de demande supplémentaire d'approbation de fonds pour les activités prévues au cours de l'exercice 18.

D. Initiatives spéciales

10. Les initiatives spéciales sont des initiatives pluriannuelles approuvées pour la mise en œuvre d'un programme particulier d'activités des CIF proposées dans le plan d'activité. Le plan d'activité et le budget des CIF pour l'exercice 18 ne comporteront pas de proposition relative à des initiatives spéciales. On mettra plutôt l'accent sur la conclusion des initiatives spéciales en cours, et sur la mise en œuvre des ambitieuses activités de diffusion des connaissances approuvées pour l'exercice 17. Ces activités dans le domaine du savoir menées à bien avec succès dans cette catégorie budgétaire pourront se poursuivre sous la catégorie élargie de l'apprentissage et de l'échange des connaissances, en vertu de critères clairs d'établissement des priorités et de préparation de rapports qui permettront de renforcer l'impact des connaissances.